
3 Nos langues – nous parlons plus d’une langue ! (*sensibilisation au plurilinguisme comme une ressource dans la vie de tous les jours*)

4 Communication interculturelle – s’entendre les uns avec les autres (*compétences communicationnelles*)

5 Conflits – chercher ensemble des solutions (*compétence en matière de conflits et de résolution des conflits*)

6 Démocratie et droits de l’enfant – nous nous impliquons ! (*comprendre les notions de justice et de démocratie*)

Beaucoup de ces sujets font référence à des expériences très personnelles, au vécu et aux comportements des élèves. Traiter ces questions en classe exige de la sensibilité et de la retenue de la part de l’enseignant ainsi qu’une atmosphère caractérisée par la confiance et l’acceptation de l’autre. Si ces conditions déterminantes ne sont pas réunies, il est fort probable que les élèves ne s’ouvrent pas : les objectifs décrits ci-dessus ne seraient alors pas atteints – ou seulement partiellement.

3. Une orientation vers les compétences dans les cours LCO

Les chapitres 2, 5 et 9 du manuel *Principes et contextes* traitent en détail de l’orientation vers les compétences comme principe essentiel de la pédagogie actuelle. Les trois compétences décrites ci-après sont notamment d’une importance capitale pour le sujet du présent livret.

a) *La compétence de perception* élargie ici à celle de reconnaissance : il s’agit du développement cognitif de la capacité sensorielle émotionnelle à percevoir le monde extérieur et intérieur avec tous ses sens, à développer des images intérieures et à se percevoir soi-même comme élément du processus de communication. Les apprenants sont pris au sérieux et reconnus dans leurs univers émotionnels et leurs formes d’appropriation.

b) *La compétence de réflexion* concerne le développement de la capacité cognitive à l’aide du langage ou de concepts abstraits, en vue d’établir des liens de plus en plus larges, d’en discuter et d’y réfléchir.

c) *La compétence d’action (communicative)* consiste à exprimer ce qui est perçu et reflété à travers l’action communicative dans son propre cadre de vie. Grâce à cela, l’individu peut influencer sur son propre environnement et développer de nouvelles formes d’expression et perspectives d’action.

Selon Holzbrecher (1999 ; voir « Bibliographie »), le concept de compétence interculturelle consiste à relier le niveau du sujet à son environnement de vie et cadre social afin que les enfants et les jeunes puissent faire l’expérience de leur efficacité personnelle. Seule cette quatrième catégorie permet de développer de nouveaux modes de perception, de réflexion et d’action.

4. Le concept de cadre de vie comme fondement important

L’importance de proposer une pédagogie et un enseignement axés sur le monde réel des élèves a été expliquée à plusieurs reprises dans le manuel *Principes et contextes*, notamment aux chapitres 5 A.4 et 3 A.2.3. Bien entendu, l’orientation vers le cadre de vie joue également un rôle central, surtout en ce qui concerne l’interculturalité et la compétence interculturelle. En outre, cela concerne aussi les aspects linguistiques d’une société pluriculturelle : le plurilinguisme du cadre de vie – vivre dans, avec et entre différentes langues – est une réalité vécue qui doit être discutée et valorisée (cf. en particulier à ce sujet l’unité 3 « Nos langues »).

L’enfant des cours LCO, en tant que sujet de son propre cadre de vie, est toujours aussi membre d’une société. À ce titre, il évolue entre trois notions : le sujet qu’il est, son cadre de vie et la société. S’y greffent de multiples situations d’interactions et de recouvrements interculturels. Ces situations nécessitent un apprentissage interculturel et une prise de conscience des constructions identitaires et des conditions sociales. En même temps, elles permettent aux personnes de se percevoir comme des sujets compétents et efficaces dans l’action. Le paragraphe ci-après développe ce principe important.

Une orientation vers le sujet et le cadre de vie

Les enfants et les jeunes évoluent dans des contextes sociaux différents : famille, école publique, loisirs, entourage proche, voisinage, groupe de pairs (cercle d’amis), etc. Chacun représente un petit univers comportant ses propres valeurs et normes ; leur totalité constitue le cadre de vie de l’individu. L’orientation vers le cadre de vie en tant que principe pédagogique signifie une orientation vers l’enfant en tant que sujet